

## LA GESTION DES SINISTRES DÉGÂTS DES EAUX

### DATE ET DURÉE

1 journée de 7 heures, de 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

### PUBLIC VISÉ

- Gestionnaires locatifs ou de copropriétés
- Pas de prérequis nécessaire

### OBJECTIFS

- Appréhender le contexte juridique et technique d'un sinistre dégât des eaux pour en optimiser la gestion et sécuriser sa responsabilité de professionnel de l'immobilier.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Ce stage se déroule sous forme de séquences successives comprenant :
  - o des exposés de l'animateur, des explications concrètes, de nombreux exemples à l'appui,
  - o la projection de documents ou graphiques,
  - o des questions-réponses avec les participants permettant de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges,
  - o la remise de documents pratiques devant constituer une documentation de base.
- La formation sera animée par Monsieur Jean Paul BOUDIGNON.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### **Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 1h**

Remise du code de déontologie  
Rappel des fondamentaux  
Questions – Réponses

#### **Les origines possibles d'un dégât des eaux**

#### **La garantie des dégâts des eaux**

Qui est assuré? Pour quels risques ?  
Les responsabilités  
La recherche de fuite  
La déclaration de sinistre

#### **Les conventions CIDRE et CIDE COP**

Présentation et analyse  
Conditions de mise en œuvre  
Les projets d'évolution

#### **Le dégât des eaux en copropriété**

Précisions complémentaires

## **Le dégât des eaux dans les locaux loués**

Spécificités et indemnisation des sinistres

### **SUIVI ET ÉVALUATION**

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, les stagiaires signent une feuille de présence.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

### **COÛT DE FORMATION :**

- 342 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 285€ HT)
- 444 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 370 € HT)
  
- Tarifs dégressifs sur les inscriptions aux modules d'une journée : Pack 2 jours (voir bulletin d'inscription),  
-15% pour 3 inscriptions, -20% pour 4 inscriptions et plus